

Le Président

Madame Violaine SEVREZ
Campus Luminy
BATIMENT STAPS ADMINISTRATION
163 Avenue de Luminy
13009 Marseille

N/Réf.: EB/DY/21-061216
Objet : Lettre de Mission
Copie : Lionel Nicod – Vice-Président Formation

Marseille, le Mardi 1^{er} Juin 2021

Chère Collègue,

La formation initiale et la réussite étudiante constituent une priorité pour l'université. Les récentes réformes ont profondément modifié l'organisation de la formation initiale :

- La réforme du baccalauréat qui influe nécessairement sur les processus d'orientation, les profils des futurs étudiants et les parcours de formation dans l'enseignement supérieur.
- La loi ORE et la mise en œuvre de parcoursup qui ont porté un accent particulier sur la réussite en licence et les modalités d'accès aux formations.
- La réforme du master et l'application du principe de sélection en M1.
- Ou encore la réforme en cours du premier cycle en santé qui met en place de nouveaux parcours de formation en santé, avec également des conséquences sur d'autres secteurs de formation.
- La réforme de la licence professionnelle et du bachelor universitaire de technologie.

Notre université a dû et doit s'adapter à ces évolutions profondes auxquelles s'ajoutent pour notre université l'enjeu de l'intégration dans nos parcours de formation de la politique des langues, de la mobilité étudiante, notamment dans le cadre de CIVIS ou encore l'application des engagements dans le cadre du projet DREAM-U obtenu lors de l'AAP du PIA3, nouveaux cursus à l'université.

C'est dans ce contexte que j'ai décidé de vous nommer Vice-Présidente déléguée à la formation initiale.

Les axes prioritaires de votre action pour ce mandat viseront à :

- Permettre à l'étudiant de construire son projet de formation au niveau du secteur.
- Faciliter les poursuites d'étude entre composantes pour des parcours « personnalisables ».
- Elaborer et mettre en place un plan « réussir son Semestre 1 ».

Vous serez également en charge de suivi de l'application à AMU de la loi ORE et plus particulièrement de la procédure parcoursup, en lien avec les services de la DEVE.

Vous pourrez également être amenée à représenter le Vice-Président Formation dans le cadre de réunions ou d'entretiens avec des directions de composantes et/ou des responsables de formation de l'établissement. Concernant les relations avec les lycées à CPGE, vous participerez autant que de besoin aux réunions organisées par le rectorat.

Vous serez par ailleurs amenée à intervenir lors de commissions formation et vie universitaire ou lors des conseils d'administration sur les dossiers relatifs à la formation initiale et à représenter l'université dans certaines instances (CREFOP...).

Enfin, la coordination de l'offre de formations supérieures étant un axe important de la politique de site, dans le cadre de l'association Aix-Marseille Provence Méditerranée, vous serez amenée, en lien avec le Vice-Président Formation et la Vice-Présidente Affaires Générales en Formation à travailler avec vos homologues des établissements partenaires.

Vous rendrez compte régulièrement de votre action devant la Gouvernance, le conseil des directeurs de composante, et les instances centrales de l'établissement.

Votre mission est rattachée à la Direction des études et de la vie étudiante et sera encadrée administrativement par le pôle Formation. Elle est placée sous la responsabilité du Vice-Président Formation et de la Vice-Présidente Affaires Générales en Formation avec qui vous interagirez aussi fréquemment que possible.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ses missions, je vous prie de croire, Chère Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.


Éric BERTON

